



**Service d'Incendie et de Secours du Département
du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)**

Monsieur le Directeur
du SDMIS
17 rue Rabelais
69421 Lyon cedex 03

Lyon, le 20 novembre 2017

N/ Réf : 2017044

Objet : Arrêt des prompts secours

Monsieur le Directeur,

Lors de nos échanges avec Monsieur le Préfet Etienne Stoskopf et Monsieur le Président du Conseil d'Administration Jean-Yves Secheresse, nous vous avons demandé, pour assurer à minima la sécurité des intervenants, un arrêt immédiat des départs en prompt secours sur les secteurs sensibles identifiés comme tels.

Cette demande, émanant principalement des personnels des centres en question, est légitime et nous nous étonnons depuis nos alertes de constater que de nouveaux prompts secours ont été déclenchés pour des feux sur VP à 3 ou 4 SP au lieu des 6 SP règlementaires.

Pire encore, nous constatons que certaines de ces interventions PSINC ont eu lieu sur des secteurs où des sapeurs-pompiers ont déjà subi de lourdes agressions. C'est pourquoi, dans le cadre du principe de précaution, nous vous demandons, une nouvelle fois, de faire cesser immédiatement cette procédure d'envoi des secours que nous estimons dangereuse pour les équipages en sous-effectif sur les lieux.

Cependant, nous tenons à vous préciser que nous ne contestons nullement l'envoi d'un prompt secours INC sur un feu de structure d'habitation afin de réaliser les éventuels sauvetages.

Nous restons à votre disposition pour vous indiquer précisément la liste des envois pour prompt secours INC pour feux sur voie publique que nous estimons dangereux et inutiles.

En espérant que notre alerte retiendra toute votre attention et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre considération respectueuse.

Le secrétaire général

Rémy CHABBOUH